Mercredi 26 Avril. (N° 100.) 30e Année.— 1871.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU : PLACE DU MARCHE-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements *demandés*, *acceptés* ou *continués*, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service des trains de voyageurs).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin.
6 — 45 — —
9 — 02 — —
1 — 33 — soir,
— — — —
7 — 22 — —

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin.
8 — 20 — —
— — — —
12 — 38 — —
4 — 44 — soir,
10 — 30 — —

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à h. s.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.
Dans les réclames . . . . . 30 —
Dans les faits divers . . . . . 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au Bureau du Journal, place du Marché-Noir, et chez MM. Grasset, Javaud et Milon, libraires.

Chronique Politique.

Nous lisons dans le *Français :*

On n'attendra pas longtemps, nous l'espérons, le dénouement du scandale parisien. Sachons toutefois maîtriser notre impatience. Que la province surtout, qui s'étonne de voir tant de semaines le bon droit tenu en échec, et qui de loin ne peut pas voir combien les circonstances avaient rendu la tâche difficile, ne s'inquiète pas; qu'elle demeure calme et confiante. Le gouvernement agit, l'Assemblée veille, et il importe que pleine liberté d'esprit soit laissée à ceux qui ont assumé la responsabilité de la direction. Ceux-ci savent sans aucun doute tout ce que la prolongation de cette crise fait souffrir à nos intérêts, et à notre honneur. Laissons-les choisir l'instant propice sans les troubler ni par nos indiscrétions ni par nos critiques.

L'Assemblée emploie du reste utilement ces heures d'attente. Elle vient de nommer, après une discussion longue et approfondie dans les bureaux, la plus importante des commissions, celle qui doit examiner toutes les propositions relatives à la décentralisation. La composition de cette commission peut donner bon espoir. Les opinions libérales y sont largement, nous pouvons dire presque exclusivement représentées. L'Assemblée a compris que c'était là vraiment l'œuvre qu'elle était appelée à accomplir, celle d'après laquelle elle sera jugée dans l'histoire.

Voici la composition de cette commission :

1er bureau, MM. Ernoul, baron de Barante.
2e — Rivet, de Lacombe (Charles).
3e — de Labastière, Foubert.
4e — Beulé, marquis d'Andelarre.
5e — Brun (Lucien), Rocher.
6e — Lenoël, Reverchon.
7e — Johnston, vte A. de Cumont.
8e — Target, Montjaret de Kerjégu.
9e — Bethmont, Cristophe.
10e — le duc Decazes, de Chabrol.
11e — Raudot, Lucet.
12e — Lefèvre-Pontalis (Amédée), vicomte de Bonald.
13e — Waddington, Fresneau.
14e — Moulin, marquis de Talhouët.
15e — Magnin, baron de Jouvencel.

Cette liste comprend deux représentants de Maine-et-Loire, MM. Beulé et Arthur de Cumont.

LA JOURNÉE DU 23.

Il est patriotique et de toute convenance de ne point donner de détails sur ce qui va se passer désormais; chacun sera prévenu de la résolution prise à l'heure où nous écrivons. Ce n'est point la crise suprême, mais c'est à coup sûr le prélude de ce que le *Journal officiel* de l'insurrection appelle « le grand coup des Versaillais. »

Un conseil de guerre a été tenu hier à l'hôtel de la Préfecture, sous la présidence de M. Thiers, et à l'heure où nous paraissons, les effets des décisions qu'on a prises se font sentir. Les majors de tranchée sont à leur poste et le feu doit être ouvert.

Nous avions eu la conscience de ne pas parler en détail des armements de Meudon, de Châtillon et de Breteuil; mais les insurgés, aussi bien renseignés que le furent naguère nos implacables ennemis, nous ont devancés sur quelques points; le bastion 68 du rempart a ouvert, hier matin, son feu contre nos pièces de marine de la batterie de Breteuil, ce qui rend notre prudence inutile. Nous n'avons point répondu tout d'abord, mais l'ordre est donné désormais, et il faudra compter avec nos artilleurs.

La division Vergé a fait une reconnaissance sérieuse sur la rive gauche de la Seine et a constaté qu'elle n'était ni gardée ni surveillée. Les grilles du bois de Boulogne sont fermées, et les insurgés portent leurs avant-postes jusqu'à la villa Rothschild, que quelques-uns prétendaient avoir été occupée par nous.

Un pont, composé de cinquante pontons, a été jeté à la hauteur de Puteaux; quelques pièces placées derrière les épaulements du bois de Boulogne et les bastions, ont tenté de contrarier l'opération; mais le Mont-Valérien domine si bien la rive et l'enceinte que nos pontonniers n'ont rien eu à redouter du feu du rempart.

Malgré les dépêches chronique insérées au *Journal officiel* de la Commune et celle en date du 22 : « Des troupes versaillaises en nombre attaquent nos tranchées, dix coups de mitrailleuses les mettent en déroute; de notre côté ni morts ni blessés..., » nous n'avons pu constater, ni à Châtillon, ni à Clamart, aucune attaque de ce genre de notre part. Il est exact que Bécon a tiré sur Levallois ou plutôt sur la batterie de la place Béranger; mais des deux parts il est difficile d'apprécier les pertes.

Nous avons reçu de nouvelles troupes, et le 65e de ligne, arrivé de province, est venu camper à Chaville. Nous allons nous occuper de parcourir les tranchées de Meudon et porter notre attention sur le Point-du-Jour; c'est sur ces points que va se concentrer désormais l'attention. *(Le Gaulois.)*

Les journaux de la Commune.

Le *Mot d'ordre* est sans contredit, parmi les journaux de la Commune, celui où l'on raconte le moins de mauvaise foi; ce n'est pas comme le *Rappel* ou le *Cri du Peuple*, qui dépassent tout ce qu'on peut imaginer dans le genre.

On en jugera, d'ailleurs, par les emprunts suivants, que nous faisons au *Mot d'ordre*, sur les divers évènements qui se sont passés dimanche à Paris. Les faits relatés par le journal de M. Rochefort sont loin d'être à l'avantage de la Commune.

DÉPÊCHES EXTRAITES DU *Mot d'ordre*.

« Vanves, minuit 15 m.

» L'ennemi ne s'est pas montré aujourd'hui devant le fort.

» Il a exécuté seulement un mouvement rétrograde de Bagneux.

» Châtillon a lancé à peine cinq obus sur nos positions.

» Les Versaillais sont à Charenton, et tout porte à croire que les 500 millions ont été payés aux Prussiens.

» On annonce prochainement leur départ.

» On annonce la prochaine arrivée des troupes versaillaises à Maisons-Alfort et dans les villages avoisinant les forts de la rive droite. »

« Neuilly, 1 h. 25 m.

» La canonnade et la fusillade ont cessé depuis trois heures.

» Nous avons repoussé l'ennemi qui s'était montré encore aujourd'hui et qui, après des combats très-vifs, nous a fait éprouver des pertes sensibles.

» Les Versaillais ont été rejetés au-delà de leurs positions. Ils travaillent en ce moment à la construction d'un pont de bateaux entre Suresne et Puteaux

» De formidables barricades s'élèvent à Neuilly. »

—

On lit dans le *Mot d'ordre :*

« Les journaux du soir rendent compte d'une tentative audacieuse qui aurait été exercée pendant la nuit dernière par les troupes de Versailles. Celles-ci auraient passé la Seine à Saint-Ouen, sur un pont de bateaux, et tenté sur notre droite un mouvement tournant qui, s'il eût réussi, aurait eu pour nous les plus fâcheux résultats.

» Le fait en lui-même est vrai; mais ce qui paraît ignoré, c'est une tentative non moins audacieuse exercée par nos troupes en sens contraire. Prévenus du dessein de l'ennemi, nous avions pris les dispositions nécessaires pour repousser victorieusement l'attaque projetée. Cela fait, nous nous apprêtions à passer la Seine, près du pont de Clichy, avec deux bataillons, à l'aide de bateaux.

» Ce mouvement hardi devait nécessairement réussir. La rive opposée était libre; du moins l'ennemi se trouvait à une certaine distance, massé derrière le mur crénelé que nous avons signalé comme limitant en arrière le parc d'Asnières. Les gendarmes eussent été surpris dans leurs positions, et il était possible de couper la retraite à ceux qui auraient passé sur la rive droite.

» Malheureusement, les bataillons hésitèrent; nous dûmes rebrousser chemin, abandonner la Maison-Blanche que nous avions déjà occupée, et regagner Clichy.

» A ce moment, les pompiers de Levallois accouraient à Clichy pour éteindre l'incendie allumé par l'artillerie du château de Bécon. Le 173e, se croyant attaqué par le flanc, reçut d'abord les pompiers avec une vive fusillade, mais ne tarda pas à reconnaître sa méprise. »

—

Un garde national insurgé adresse des avant-postes la lettre suivante au *Mot d'ordre :*

« 21 avril. — Depuis plusieurs jours, je suis aux avant-postes; nous nous battons presque continuellement, malheureusement sans résultats bien appréciables. Nos généraux laissent prendre aux troupes de Versailles toutes les positions importantes sans s'en douter ou sans pouvoir l'empêcher. Dans peu de jours, nous serons complètement enfermés entre la Seine et les remparts de l'ouest de Paris. Donc, plus de champ de bataille de ce côté, plus de sortie possible.

» Du côté du sud, les anciennes batteries prussiennes, aujourd'hui versaillaises, limitent l'action des forts et le déploiement de forces : c'est un véritable blocus. La garde nationale semble destinée à ne pouvoir exécuter que des plans Trochu. Ce que font les généraux et la Commune aujourd'hui servirait-il à prouver qu'il était impossible de faire une trouée au temps des Prussiens ?

—

Le *Mot d'ordre* constate encore que les gardes du Comité central pillent et volent :

« Le *Temps* annonce que la Commune a réquisitionné la compagnie du gaz, et a pris dans les caisses 200,000 francs. Le *Temps* est mal renseigné. Les gardes nationaux n'ont pris qu'une somme de 7,500 fr., d'après la déclaration qui nous a été faite par un employé supérieur de la compagnie.

» Mais, pour n'avoir porté que sur une somme de 7,500 francs, la singulière réquisition dénoncée par le *Temps* n'en est pas moins un acte coupable qui demande une prompte et rigoureuse enquête.

» Il serait grand temps que la Commune mît fin à cette longue série d'actes arbitraires perpétrés par le Comité de sûreté générale. »

UN MEETING A LONDRES.

On lit dans les journaux anglais du 17 :

« Hier dimanche a eu lieu, à Londres, la fameuse démonstration publique en faveur de la Commune de Paris, annoncée d'avance depuis plusieurs jours.

» Le rendez-vous était à Clerkenwell-Green. Là se réunirent, vers deux heures de l'après-midi, un certain nombre d'individus appartenant entièrement aux faubourgs Shoreditch, Bethnal-Green, etc.; la plupart étaient des jeunes gens.

» On se mit en marche par la Fleet street, le Strand, Piccadilly jusqu'à Hyde-Park. Le cortége était précédé de plusieurs bannières. L'une portait l'inscription : « Vive la Commune ! » Une autre : « République sociale et universelle; » il y avait aussi quelques bannières américaines, polonaises, etc.

» Arrivée à Hyde-Park, la réunion se divisa en deux groupes. L'un fut présidé par un patriote cordonnier, nommé James Murray, l'autre par un M. Weston.

» Les divers orateurs s'efforcèrent de démontrer, dans de longs discours, que leurs frères de Paris se battent non-seulement pour eux-mêmes, mais pour tous ceux du monde entier qui partagent leurs idées. Ce meeting de Londres apprendra au peuple de Paris que leurs frères de Londres versent des larmes de sympathie pour eux. Les orateurs se sont plaints des républicains d'Angleterre, dont un grand nombre ne sont pas de vrais républicains rouges, et qui ont refusé de prendre part à cette démonstration sous divers prétextes.

» Le meeting prit ensuite la résolution d'envoyer une adresse d'adhésion à la Commune de Paris. Cette adresse, ne contenant pas moins de 24 paragraphes, fut lue au public, qui applaudit chaleureusement à tous les grands faits que les « frères de Paris » ont exécutés, surtout la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Quelques mots commémoratifs furent consacrés à la « mort glo-» rieuse de Flourens, » accompagnés de fortes expressions sur les « rebelles de Versailles » et

les « ignorants zouaves pontificaux. » Après, vint encore un blâme amer de la presse anglaise, qui n'écrit que pour de l'argent, et qui est pour beaucoup dans l'état de choses de Paris.

» Aussi, le gouvernement « moribond et sans » scrupules » d'Angleterre, qui fait cause commune avec les « rebelles de Versailles, » reçoit-il sa bonne part dans l'adresse, et le vœu est exprimé de voir le plus tôt possible la Commune établie en Angleterre.

» L'adresse conclut par les mots de : « Vive la » République universelle, démocratique et sociale » à jamais ! »

» Le meeting s'est séparé vers sept heures du soir, au son de la *Marseillaise*.

» En comptant le public entier qui assistait à ce meeting, curieux et adhérents, on peut l'évaluer de 4 à 5,000 personnes. »

LES PRISONNIERS FRANÇAIS.

La *Gironde* publie la lettre suivante :

« Libourne, le 17 avril 1871.

» Monsieur le Rédacteur,

» J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint la liste des punitions infligées aux prisonniers français en Allemagne. Ces actes d'une si lâche brutalité m'ont trop impressionné et ont développé en moi une trop grande haine pour que je garde le silence. Vienne le jour de la vengeance, et tous ceux qui ont été internés en Allemagne sauront se rappeler les traitements subis pendant leur captivité.

» *Manque à un appel.* — Attaché au poteau dehors, par 15 et 20 degrés de froid, pendant une ou deux heures, suivant le désir du chef allemand.

» *Manque à deux appels.* — Arrêts forcés.

» Le prisonnier était mis dans une cellule de deux mètres carrés, où le jour ne pénétrait que par une meurtrière d'environ dix centimètres. Le sol était garni de lattes triangulaires, sur lesquelles le patient était forcé de coucher. On avait soin d'ôter à l'avance la chaussure du condamné à cette peine. Cette punition variait de deux à quinze jours. Le prisonnier n'avait à manger que tous les quatre jours.

» *Manque de respect à un chef allemand, ou insubordination*. L'homme était condamné à porter trois fusils sur les épaules par l'extrémité des baïonnettes. Un.... soldat allemand, muni d'un fouet, suivait le condamné et avait ordre de le frapper lorsque les forces venaient à lui manquer. Ce supplice, signe d'autres temps, durait généralement une heure.

» Pour les cas de malpropreté, soulographie, etc., distribution de coups de sabre sur le dos.

» Il est bon de vous dire, Monsieur, que le caporal allemand chargé de l'exécution ne s'occupait guère si son sabre tombait toujours à plat. C'est ainsi que le nommé Auguste Henfel, contre-officier au 1er reiter régiment, et fonctionnaire feldwebede la 33e compagnie, à Dresde, a blessé plusieur de nos malheureux compatriotes, dont quelques-uns sont morts à l'hôpital d'Uébigau, lazaret IV, à la suite de leurs blessures.

» Je puis vous affirmer que tout ce qui précède est exact et nullement amplifié.

» GEORGES CAILLAVET,
ex-sous-officier au 25e mobiles, commandant la 3e Cie de prisonniers, à Dresde.

NOUVELLES DE PARIS.

(*Correspondance particulière du* GAULOIS.)

S'il faut en croire les on-dit, Assi n'aurait jamais été incarcéré, et sa disparition momentanée aurait été motivée par un voyage qu'il aurait fait en Belgique, dans les charbonnages du bassin de Liége et de celui de Charleroy, pour y préparer un mouvement en vue de certaines éventualités.

L'effectif des étrangers enrôlés par Cluseret et qui ne doivent pas sortir de Paris, où on les réserve pour le coup suprême, s'élève de 25 à 30,000 hommes et se décompose comme suit : 18,000 garibaldiens ou dénommés tels, sans distinction de nationalité, 7,000 Anglais et fénians Irlandais, 1,200 Grecs, 600 Américains et 600 Espagnols, Allemands et de nationalités diverses.

Il y a, tous les soirs, à l'état-major de la place Vendôme, grand dîner de quarante à cinquante couverts.

Tous les vins fins de la place Vendôme ont été réquisitionnés, et l'hôtel Bristol ne renferme plus une seule bouteille de vin ; l'ale et le porter ont seuls été respectés. De temps en temps, sous un prétexte ou sous un autre, on se livre à quelques petits pillages, histoire de s'entretenir la main. Dernièrement, ç'a été le tour de la lingerie impériale, située place Valois, dont on a arrêté ensuite le gérant et les lingères, Mlles Wolf. Peu après, on a mis à sac l'hôtel du maréchal Canrobert. Celui-ci a été brûlé en effigie, et un capitaine d'état-major de la Commune a fait transporter à son domicile l'armoire à glace et le mobilier du cabinet de toilette de la maréchale.

Les officiers de la Commune viennent d'être habillés à neuf. On a fait main-basse sur tous les uniformes qu'on a pu trouver, et l'on a distribué jusqu'à des uniformes du train des équipages de la garde.

Les vengeurs de Paris portent le costume de l'infanterie de marine, et l'on s'est servi, pour habiller l'artillerie, des habits d'artilleurs qui étaient en dépôt au Palais-Royal.

Il sera donc presque indispensable que nos troupes, lors de leur entrée dans Paris, portent quelque signe distinctif, pour éviter des confusions fâcheuses...

Le bruit de la prochaine évacuation de Saint-Denis par les Prussiens continue à courir. Certains journaux en concluent que ce serait le signal de l'occupation des forts de la rive droite par l'armée française. Nous ne croyons pas cette nouvelle exacte, au moins pour le moment. Tout au plus, s'il y a quelque mouvement de retraite des Prussiens, c'est que ceux-ci reprennent les positions qu'ils avaient avant le 18 mars. On sait, en effet, que les Prussiens s'étaient rapprochés de Paris, après le triomphe de l'insurrection. Ce mouvement en arrière n'entraînerait pas l'évacuation des forts.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Faits Divers.

Le Gouvernement a pris des mesures sérieuses pour empêcher l'œuvre de propagande — envois d'argent et de journaux — que la Commune au début accomplissait presque sans entraves en province. La police est mieux faite. Toutefois, on assure que certains employés du chemin de fer continuent à transporter de Paris des journaux et des correspondances. On nous signale sur d'autres points, notamment à Epernay, la présence d'agents recruteurs de la Commune.

— Sur l'ordre du Gouvernement de Versailles et de la préfecture de police, des agents de l'Internationale, signalés par la police anglaise comme ayant quitté Londres la semaine dernière, ont été arrêtés à Versailles, à Bordeaux et à Bayonne.

— La question relative à la répartition sur toute la France des pertes subies par les départements sera bientôt portée devant la Chambre. Il n'est pas besoin de faire ressortir l'importance qu'elle a au point de vue financier et au point de vue politique.

D'abord 34 départements ont été pillés par les Prussiens, et le dommage éprouvé par chacun d'eux atteint un minimum de trente millions. C'est donc d'un nouveau milliard que va s'augmenter notre dette publique, si le projet de loi est adopté.

En outre, au moment où l'unité morale de la France est mise en si grand péril, la discussion de ce projet permettra de bien connaître le degré d'homogénéité des éléments qui la composent.

C'est M. Albert qui est rapporteur de la commission chargée d'étudier le projet de loi.

— Soixante-dix wagons d'artillerie, canons, munitions, caissons et chevaux sont arrivés aux gares de Saint-Cyr et de Passy.

Trois de ces batteries sont venues camper à l'extrémité du grand canal.

Quelques obusiers de montagne, appelés à jouer le rôle le plus actif à Paris sont arrivés également.

— De nombreux soldats de ligne venant d'Allemagne, sont arrivés à Versailles.

Ces soldats, appartenant à une foule de régiments divers, ont été réarmés aussitôt. Les fusils dont ils sont pourvus sont des remingtons excellents, dont plusieurs milliers sont à la disposition du Gouvernement.

— Plusieurs consuls habitant Paris, et qui désiraient le quitter, ont décidé cependant de rester dans la ville.

Les difficultés que leurs nationaux établis dans la capitale, éprouvent pour transporter au dehors leurs meubles, et leur répugnance à abandonner leurs intérêts, ont motivé cette décision des agents consulaires, seuls fonctionnaires étrangers qui restent encore à Paris.

— Les compositeurs de l'*Opinion nationale* et du *Bien public* ayant protesté contre la suppression violente et illégale que la Commune a décrétée contre ces deux feuilles, les rédacteurs leur ont demandé s'ils étaient prêts à repousser la force par la force.

Sur la réponse affirmative des ouvriers typographes, les deux journaux indiqués ont décidé de continuer à paraître, en exigeant cependant de leurs compositeurs de venir armés pour vaquer à leur travail.

Et voilà comment, dans le Paris communal, on jouit de la liberté de la presse, chassepot aidant.

— Le départ définitif des Prussiens, de Rouen, est fixé au 30 courant ; dès à présent leurs troupes se mettent en mouvement et suivent une ligne courbe qui les rapproche de la Seine aux points suivants : Meulan, Triel et Andresy.

Dans cette dernière localité, les Prussiens profitent des temps de halte pour grimper sur la côte du village de Morecourt ; de là, ils découvrent le Mont-Valérien, et, faut-il le dire, ils affectent de se réjouir s'ils voient quelques signes de la lutte, ou s'ils entendent le bruit du canon du côté de Paris.

— Une estafette a apporté à Versailles la nouvelle que la ligne du Nord a été coupée entre les fortifications et Saint-Denis.

— Nous croyons savoir que le duc d'Aumale et le prince de Joinville résident, en ce moment, dans le département de l'Orne. Logés au château d'Audiffret-Pasquier, les princes d'Orléans paraissent décidés à attendre, à l'ombre de ce toît ami, que l'Assemblée de Versailles ait rendu son verdict sur la validation de leur élection.

On se rappelle que, sur la demande de M. Thiers, cette question a été ajournée par la majorité à une époque plus calme.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Voici la liste qui, après l'adhésion des 27 candidats, a été définitivement arrêtée par la réunion électorale tenue samedi dernier sous la présidence de M. VICTOR DELAVAU :

MM. Bersoullé, Charles, négociant.
Besson-Morin.
Bolognesi, Angelo, négociant.
Bouchard, docteur-médecin.
Boutet, Camille.
Bréchignac.
Bucaille.
Chanlouineau, négociant.
Chivert.
Chudeau.
Clouard.
Coutard, négociant.
Delavau, Victor.
Détriché.
Ducamp-Courtiller.
De Fos, Gustave.
Foucher-Gilbert.
Girard, Edouard.
Gouby aîné, négociant.
Gratien, Frédéric, négociant.
Jouffrault.
Lambert-Lesage.
Moricet, Léon.
Pasquier-Ardouin (Petit-Puy).
Pichon, docteur-médecin.
Ratouis, Charles.
Thoreau, Ernest, négociant.

M. Duphénieux, nouvellement appelé à la sous-préfecture de Saumur, est arrivé hier soir dans notre ville. Il a pris immédiatement possession de son poste.

Sur la proposition de Mgr l'évêque d'Angers, le Souverain-Pontife vient de nommer prélat de sa maison, M. l'abbé Bompois, vicaire-général du diocèse.

Par brefs datés du 4 avril, Sa Sainteté le pape Pie IX a nommé :

Commandeurs de l'Ordre de saint Grégoire le Grand,

MM. le duc de Brissac,
Victor Pavie,
le marquis de Civrac;

Chevaliers de l'Ordre de saint Grégoire le Grand,

MM. Léon Cosnier,
le docteur Renier,
Ernest Oriolle.

M. le colonel d'Andigné, qui a eu le bras fracassé à Sedan, et dont la blessure est à peine guérie, vient de se mettre à la disposition du gouvernement de Versailles.

On lit dans le *Journal du Loiret :*

« On nous donne un renseignement que nous nous faisons un devoir de communiquer à nos lecteurs.

» Un voyageur, qui est sorti de Pais dans le courant de la semaine dernière, nous affirme qu'une société sous le nom de Burner et Compagnie, rue du Conservatoire, 9, à Paris, s'est organisée à l'effet d'introduire dans Paris les lettres provenant de la province et de l'étranger.

» Cette société, qui a révélé au public son existence par des affiches, se charge de faire prendre à Versailles les dépêches à destination des Parisiens, moyennant, outre les taxes dues au Trésor, une commission de 50 centimes, et l'exhibition d'un pouvoir légalisé émanant du destinataire.

» Nous croyons que cette combinaison a été adoptée à la suite des réclamations du commerce de Paris, et des pourparlers qui ont eu lieu, concernant les communications postales, entre un délégué de la Commune et M. le directeur général des postes, résidant à Versailles.

» Il était impossible de traiter directement avec la Commune et de conclure avec elle une convention postale, comme avec un gouvernement étranger ; il suffisait, pour arriver au but, d'autoriser la société Burner à venir chercher à Versailles les dépêches à destination de Paris.

» Il est à remarquer que cette société ne dit rien des dépêches d'origine parisienne à destination de la province ; mais il ne doit pas être difficile à ses agents de recevoir ces dépêches, pour les mettre ensuite à la boîte de Versailles.

» Sur ce point, toutefois, nous n'affirmons rien, eu égard aux défiances de la Commune et au contrôle qu'elle peut s'attribuer sur lesdites dépêches. »

Le tirage de la loterie de Saint-Vincent-de-Paul aura lieu jeudi prochain 27 courant, à une heure, au siége de la société, Grand'Rue, 49.

Les personnes qui auraient des lots à envoyer son priées de vouloir bien les déposer chez le concierge.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Versailles, 25 avril.

Le *Journal officiel* publie une circulaire de M. Picard relatives aux élections municipales, recommandant de laisser aux électeurs une liberté complète.

Elle dit que si les agents ou les complices de l'insurrection parisienne voulaient profiter des élections pour renouveler des tentatives de désordre, elles devraient être énergiquement réprimées.

Elle annonce que les élections municipales seront bientôt suivies des élections complémentaires de l'Assemblée et des conseils généraux.

Ce matin, on entend une vive canonnade.

Les batteries de Meudon, de Puteaux et de Châtillon ont ouvert le feu contre Issy, Vanves et le Point-du-Jour.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

P. GODET, *propriétaire-gérant.*

Saumur, imprimerie de P. GODET.